



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **28 janvier 2020**Compte rendu affiché le **5 février 2020**Date de convocation du conseil municipal le **22 janvier 2020**Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**Secrétaire de séance : **Monsieur Ahmed CHEKHAB**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	38

Membres présents à la séance :

**Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Harun ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Mustapha USTA, Nadia NEZZAR, Charazède GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Marie-Emmanuelle SYRE, Christiane PERRET FEIBEL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :**Virginie COMTE à Stéphane GOMEZ**Membres absents :**Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI, Batoul HACHANI, Mourad BEN DRISS, Bernard GENIN**

Objet :

-----

Actes de gestion

V\_DEL\_200128\_1

## Rapport de Madame GEOFFROY

Mesdames, Messieurs,

Envoyé en préfecture le 05/02/2020

Reçu en préfecture le 05/02/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200128-V\_DEL\_200128\_1-DE

Par délibération du 4 juillet 2017, et en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a donné à Madame la Maire délégation pour traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence de l'Assemblée communale sous réserve d'en rendre compte.

J'ai donc l'honneur de vous informer des décisions prises dans ce cadre durant la période du premier novembre 2019 au 17 janvier 2020.

Pour les régies, l'ensemble des actes s'inscrit dans un triple processus : de rationalisation du nombre de régies, de professionnalisation des régisseurs et d'amélioration de leur suivi, qui a été engagé par la direction des finances depuis le début de l'année.

Je vous remercie d'en prendre acte.

N°	DATE DE L'ACTE	NATURE DE L'OPÉRATION	ACCUSE RÉCEPTION PRÉFECTURE
1	27/06/2019	Contrat de cession de droit d'auteur – M. Mederic Patrick – Oeuvre « Cardon en culture »	16/12/2019
2	03/10/2019	Contrat de location « Exposition astronautes » - La cité de l'Espace – Du 15 janvier au 15 août 2021	08/01/2020
3	07/11/2019	Arrêté municipal de fixation de tarifs des activités du service municipal des retraités	27/11/2019
4	07/11/2019	Contrat d'organisation évènement – Location des espaces du Planétarium – Voeux entreprise - Mardi 14 janvier 2020 de 17h00 à 00h00 – Société SuperGrid Villeurbanne	03/01/2020
5	05/12/2019	Contrat d'organisation évènement – Location des espaces du Planétarium – Soirée de Noël - Lundi 06 janvier 2020 de 19h00 à 23h00 – Fédération du commerce vaudais	03/01/2020

## Marchés à procédures adaptées (MAPA) &lt; à 221 000 € HT (pour les fo

N° marché	Objet	Montant HT	Titulaire	Code postal	Date de notification
2019_M098	Missions d'accueil, d'animation et d'organisation d'activités, d'actions et d'évènements à destination des jeunes vaudais de 11 à 17 ans	Sans montant minimum annuel montant maximum annuel : 149 900 € HT	LÉO LAGRANGE	69120	17/12/2019

## AVENANTS 2019

N° marché	Objet et titulaire du marché	Montant du marché HT	Numéro et montant de l'avenant (HT)	Date de notification du marché	Date de notification de l'avenant
17M012	Maintenance des portails automatiques, des portes métalliques sectionnelles et piétonnes automatiques, et des rideaux métalliques électriques Lot 2 : Maintenance des rideaux métalliques électriques Objet de l'avenant : Ajout / suppression d'ascenseurs dans la DPGF et l'annexe 1 du CCTP Titulaire: ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS France	sans montant minimum annuel. montant maximum annuel : 10 000 € HT	AVENANT 2 0,00 €	09/07/2017	28/11/2019
18A099	Construction d'une Médiathèque / Maison de quartier au Mas du taureau à Vaulx-en-Velin Lot 1 : Terrassements gros-œuvre Objet de l'avenant : travaux supplémentaires Titulaire: RIBIERE	5 199 960,63 € augmenté par les avenants 5 217 503,37 €	AVENANT 2 17 542,74 €	29/01/2019	29/11/2019
2019_M072B	Acquisition de prestations d'accueil des jeunes enfants auprès d'Etablissements d'accueil du jeune enfant (crèches) à destination des familles vaudaises et de leurs jeunes enfants. Objet de l'avenant : Conformité du marché au RGPD Titulaire: LPCR	sans montant minimum sans montant maximum	AVENANT 1 0,00 €	12/07/2019	06/12/2019

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/02/2020

Reçu en préfecture le 05/02/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 069-216902569-20200128-V\_DEL\_200128\_1-DE

**Vu** les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le Conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

**Vu** l'article L.2122-22 du CGCT relatif aux domaines de compétences pouvant être délégués par le Conseil municipal au Maire ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal n°17.07.0781 en date du 04 juillet 2017 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil municipal ;

**Considérant** que pour garantir la bonne administration des affaires de la commune, il a été proposé de déléguer certaines attributions du Conseil municipal au Maire ;

**Entendu** le rapport présenté le 28 janvier 2020 par Madame la Maire ;

**Après avoir délibéré, décide :**

► de prendre acte des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, du 01 novembre 2019 au 17 janvier 2020.

<b>Nombre de suffrages exprimés : 38</b>
Votes Pour : 38
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le mardi 28 janvier 2020 et signé au registre les membres présents.

**Pour extrait conforme,**

**Madame la Maire,**

**Hélène GEOFFROY**